



Strasbourg, le 18.10.2022
COM(2022) 548 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

Programme de travail de la Commission pour 2023

Une Union qui montre sa fermeté et son unité

1. Une Union qui montre sa fermeté et son unité

«Le continent tout entier s'est dressé dans un élan de solidarité... Les Européens n'ont pas reculé, ni hésité.» Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, discours sur l'état de l'Union, 14 septembre 2022.

Au cours de l'année écoulée, l'Europe et le monde ont été confrontés à des crises s'entrechoquant. L'invasion barbare de l'Ukraine par la Russie a ramené l'horrible réalité de la guerre en Europe. Alors que le bilan tragique, en termes de pertes de vies humaines et de dégâts occasionnés, ne cesse de s'alourdir, les répercussions du conflit se font de plus en plus sentir partout en Europe et dans le reste du monde. Les crises énergétiques qui en résultent accentuent les difficultés, déjà croissantes, liées au coût de la vie, qui ébranlent la forte reprise enregistrée en Europe à la suite de la pandémie. Parallèlement, l'ordre mondial fondé sur des règles est remis en question de nouvelles manières, ce qui souligne la nécessité de se montrer unis, de coopérer avec nos partenaires, d'investir et d'entretenir un dialogue diplomatique avec les pays du monde entier.

Cette série de circonstances unique constitue la toile de fond du programme de travail de la Commission de cette année. Celui-ci s'articule autour de trois réalités complémentaires. La première tient au fait que **des défis d'une telle ampleur ne peuvent être réellement relevés que collectivement, par une Union parlant d'une seule voix**. Et l'Europe a montré à maintes reprises qu'elle était à la hauteur, qu'il s'agisse des vaccins, de la relance économique, des sanctions ou du soutien à l'Ukraine. À chaque fois, l'Europe a montré ce dont elle était capable, le degré d'ambition dont elle pouvait faire preuve et la rapidité avec laquelle elle pouvait agir lorsqu'elle poursuit un objectif commun et se montre unie. Cette approche doit rester l'élément moteur de nos travaux au cours de l'année à venir.

La deuxième réalité réside dans le fait que ces crises ne font que souligner la nécessité pour l'Europe de continuer à **accélérer la transformation radicale amorcée au début du mandat actuel**, qu'il s'agisse de faire face aux crises climatique et environnementale, de rendre nos économies et nos démocraties plus résilientes, nos industries plus compétitives et nos sociétés plus équitables, ou de consolider notre poids sur le plan géopolitique. La raison d'être de ce programme de transformation, précisée pour la première fois dans les orientations politiques, était de construire un avenir meilleur pour la prochaine génération et de faire en sorte que nous soyons mieux équipés et mieux préparés face aux défis futurs. Elle reste tout autant d'actualité aujourd'hui.

La troisième réalité est liée au fait que, face à cette série de crises unique, qui se font ressentir de manière si aiguë dans la vie quotidienne des Européens, **maintenir le statu quo ne suffit pas**. Il faudra continuer de réagir rapidement, à la fois pour anticiper les défis futurs et pour répondre aux besoins les plus pressants. Dans cet esprit, nous nous concentrerons sur le soutien à apporter aux Européens tout au long de cette période éprouvante. Cela constituera la première priorité de la Commission pour l'année prochaine – que ce soit en réduisant les prix de l'énergie, en garantissant les approvisionnements cruciaux nécessaires à notre compétitivité industrielle et à la sécurité alimentaire, en renforçant notre économie sociale de

marché ou en ne relâchant pas nos efforts face à la pandémie de COVID-19, toujours présente partout dans l'Union.

Ces trois réalités déterminent les travaux présentés dans les annexes du présent programme de travail pour l'ensemble des six grandes ambitions. Ce programme s'appuie sur les travaux et les progrès que nous avons déjà accomplis en ce qui concerne les défis les plus pressants, tout en maintenant le cap à plus long terme. Le plan REPowerEU, qui a pour ambition de libérer l'Europe de sa dépendance à l'égard des importations d'énergie russe, a permis de compenser la diminution constante des approvisionnements en provenance de Russie par une augmentation des autres sources, grâce aux efforts fructueux déployés pour approcher nos partenaires internationaux. Nous nous trouvons toujours face à la perspective d'un hiver difficile, mais grâce au **règlement relatif au stockage de gaz**, l'UE a rempli à près de 91 % sa capacité de stockage, tandis que les États membres élaborent des plans en vue de la réalisation d'économies de gaz conformément au **plan européen de réduction de la demande de gaz**. La Commission a également défini des **mesures d'intervention d'urgence sur le marché de l'énergie** pour faire face aux récentes hausses spectaculaires des prix et réduire les factures énergétiques des Européens et des entreprises européennes. Et nous continuerons d'accélérer la transition énergétique, tant pour faire face à la crise climatique que pour réduire nos dépendances et renforcer notre compétitivité. Le renforcement de la résilience et des capacités de réaction des infrastructures critiques, qui sera au cœur d'un plan en cinq étapes annoncé par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, jouera également un rôle clé dans ces travaux.

Afin de soutenir les citoyens et les entreprises partout en Europe, nous devons à présent poursuivre nos travaux concernant les investissements et les réformes au moyen de NextGenerationEU. De même, nous devons continuer à tirer parti de la force du budget de l'UE. Pour faire face à la crise énergétique, nous devons protéger les fondamentaux de notre économie, et en particulier préserver notre marché unique et un niveau d'emploi élevé. En plus de maintenir des conditions de concurrence équitables au sein du marché unique au moyen d'orientations claires en matière d'aides d'État, guidées par les principes généraux de proportionnalité et de nécessité, une solution européenne unie et commune revêt une importance capitale face au risque grave de morcellement de l'Union. Avec le plan REPowerEU, la Commission a posé des premiers jalons importants en termes de solidarité, mais elle doit aller plus loin. Nous devons donc imprimer un élan à ce plan grâce à des financements supplémentaires fondés sur une évaluation des besoins et tenant compte de la capacité d'absorption des investissements. Nous envisagerons des sources de financement complémentaires pour REPowerEU et sommes disposés à proposer de nouvelles mesures, en nous appuyant également sur les enseignements tirés des mécanismes de solidarité financière de l'UE au titre de l'instrument NextGenerationEU et d'autres instruments qui ont été couronnés de succès.

Alors qu'elle est confrontée, sur son propre territoire, aux conséquences de l'invasion russe, l'UE continuera de soutenir l'Ukraine avec autant de fermeté, de détermination et d'unité que depuis le 24 février. L'Ukraine et son avenir constituent l'enjeu pour l'année qui vient. Mais il s'agit aussi de l'avenir de l'Union européenne et de tout ce que celle-ci représente, à savoir la

liberté, la démocratie, les droits fondamentaux, l'état de droit et toutes les valeurs sur lesquelles l'UE s'appuie.

Démontrant une réelle solidarité entre l'UE et ses États membres, les 180 mesures et plus déjà adoptées par l'Union en réaction à l'invasion frappent la Russie là où ça fait mal, tout en soutenant résolument l'Ukraine et sa population. Entre le début de la guerre et le mois de septembre, l'UE et ses États membres ont mobilisé plus de 19 milliards d'EUR pour renforcer la résilience économique, sociale et financière de l'Ukraine et ont apporté à celle-ci un appui militaire supplémentaire de 3,1 milliards d'EUR au titre de la **facilité européenne pour la paix**. Les citoyens et les États membres ont fait preuve d'une gentillesse et d'une solidarité immenses en accueillant les millions d'Ukrainiens qui fuyaient la violence et l'UE a contribué à assurer à ces derniers l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation et aux soins de santé en activant la **directive sur la protection temporaire**.

Grâce au **mécanisme de protection civile de l'UE**, plus de 70 000 tonnes d'aide ont été fournies à l'Ukraine, sous la forme notamment de nourriture, d'eau, d'abris, d'énergie et de soins de santé. Nous avons mobilisé des équipements médicaux et spécialisés pour faire face aux risques pesant sur la santé publique, tels que les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, par l'intermédiaire de l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) et des **stocks d'urgence rescEU**. Grâce à l'**action de cohésion pour les réfugiés en Europe (CARE)** et à la proposition concernant l'initiative **FAST-CARE**, nous avons permis aux États membres et aux régions de mobiliser plus facilement les fonds de cohésion afin de venir en aide aux personnes fuyant la guerre.

Nous continuerons d'apporter un soutien politique, financier et humanitaire fort à l'Ukraine, et nous sommes prêts à soutenir la reconstruction future du pays. Une première étape consiste à débloquer **100 millions d'EUR pour la réhabilitation des écoles ukrainiennes endommagées**. L'Union représente l'avenir de l'Ukraine et de sa population. C'est pour cette raison que nous nous efforcerons aussi de **faciliter l'accès de ce pays au marché unique**. Dans le même temps, nous continuerons de coordonner notre action, y compris avec nos alliés, afin de garantir l'**application effective des sanctions**, de façon à maintenir une pression économique forte sur la Russie et d'ébranler sa capacité à mener une guerre contre l'Ukraine.

L'actuelle crise alimentaire imputable à la forte hausse des prix et aux graves sécheresses, encore aggravée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, met en péril la sécurité alimentaire dans le monde et constitue un autre défi de taille. Pour remédier à cette situation et faciliter l'accès de l'Ukraine au marché unique et aux chaînes d'approvisionnement mondiales par d'autres voies, la Commission poursuit son étroite collaboration avec ses partenaires internationaux, les États membres, les autorités ukrainiennes et les opérateurs commerciaux afin de garantir l'accès aux engrais, à la production alimentaire et à des échanges commerciaux ouverts en vue de prévenir des distorsions en matière d'approvisionnement alimentaire. Nos «**corridors de solidarité**» permettent à l'Ukraine d'exporter ses céréales et d'autres produits et d'importer les biens dont elle a besoin, de l'aide humanitaire aux engrais. Nous avons également mobilisé 600 millions d'EUR au titre du **Fonds européen de**

développement pour renforcer la sécurité alimentaire dans les États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Il reste encore beaucoup à faire, tant à l’intérieur de nos frontières qu’à l’étranger, à commencer par la mise en œuvre de ce qui a déjà été convenu et l’adoption de ce qui doit encore l’être. Nous avons présenté des initiatives en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la réalisation d’investissements dans les technologies vertes et de la protection de l’environnement naturel. Nous avons proposé des règles visant à doter les citoyens et les entreprises d’une nouvelle génération de technologies numériques. Nous avons présenté des mesures devant nous permettre de renforcer notre compétitivité et la résilience du marché unique, tout en favorisant la justice sociale sur le marché du travail. L’actuelle Commission a pris des mesures pour encore renforcer la capacité de l’UE à défendre la démocratie et l’état de droit. Nous avons agi pour garantir la liberté et le pluralisme des médias et pour renforcer une société pluraliste, égalitaire et inclusive.

Il est aussi essentiel d’accorder une place accrue au **soutien des négociations interinstitutionnelles** afin de traduire nos engagements politiques en actes législatifs. Grâce à l’unité des institutions, qu’il s’agisse du certificat COVID-19, de règles dans le domaine numérique ou du salaire minimum, les avancées sont déjà nombreuses. Il convient de donner un coup d’accélérateur à cette approche, notamment en ce qui concerne les dossiers essentiels pour les transitions écologique et numérique, tels que le paquet «Ajustement à l’objectif 55», les propositions relatives à la lutte contre la déforestation à l’échelle mondiale ou aux batteries ou encore la législation relative à l’intelligence artificielle. Les travaux de la Commission continueront d’être guidés par la mise en œuvre des **objectifs de développement durable (ODD)** des Nations unies dans tous les domaines d’action. Ces objectifs ont été intégrés dans le Semestre européen et dans nos outils visant à améliorer la réglementation. En 2023, la Commission présentera le premier examen volontaire de la mise en œuvre des ODD par l’UE dans le cadre du Forum politique de haut niveau des Nations unies.

Ces dernières années, les Européens ont pu constater de leurs propres yeux en quoi le budget de l’UE pouvait faire la différence. Les ressources et les marges de manœuvre sont pourtant limitées. Le **réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027**, auquel il sera procédé en 2023, permettra de déterminer si le budget actuel de l’UE continue de fournir les moyens nécessaires pour faire face ensemble à des défis communs.

À cette fin, la Commission présentera également une **proposition relative à un deuxième panier de nouvelles ressources propres**, en s’appuyant notamment sur la proposition relative à un corpus unique de règles fiscales pour les entreprises en Europe (BEFIT). Conjuguées à une première série de propositions, ces mesures garantiront des types de recettes plus diversifiés et plus résilients et elles permettront d’éviter de procéder à des coupes indues dans les programmes de l’Union ou d’augmenter les contributions des États membres de manière excessive en vue du remboursement du volet «subventions» du plan de relance NextGenerationEU.

2. Placer les citoyens au coeur de la démocratie européenne

Le programme de travail de cette année est également le premier depuis la fin de la **conférence sur l'avenir de l'Europe**. Reflétant la richesse des propositions et l'importance d'apporter aux citoyens ce qu'ils jugent crucial, bon nombre d'initiatives clés mises en avant dans le présent programme de travail font suite aux propositions ambitieuses formulées durant la conférence.

La conférence sur l'avenir de l'Europe¹ a constitué une opération unique de démocratie participative et délibérative à l'échelle européenne et un moyen d'améliorer l'élaboration de nos politiques. Elle a permis d'élaborer une **vision ambitieuse et inspirante pour notre Union**.

Cette vision est celle d'une Europe qui facilite la vie quotidienne de ses citoyens, dans les zones rurales comme urbaines, qui s'attaque de front à nos défis générationnels, qui est plus autonome et qui répond aux principales préoccupations des Européens, allant de la nourriture qu'ils consomment à l'air qu'ils respirent. Il appartient à présent au Parlement européen, au Conseil et à la Commission d'y donner suite. Le présent programme de travail constitue une nouvelle étape en ce qui concerne les efforts déployés par la Commission pour «transformer une vision en actions concrètes»².

Le succès à long terme de la conférence sur l'avenir de l'Europe dépendra des changements que celle-ci pourra apporter en ce qui concerne la manière de mieux associer les citoyens à la détermination des priorités et des ambitions, ainsi qu'à la conception et à l'élaboration des politiques au niveau européen.

Au vu du succès de la conférence sur l'avenir de l'Europe, les panels de citoyens font désormais partie intégrante de l'élaboration des politiques de la Commission dans certains domaines clés. La **nouvelle génération de panels de citoyens** se penchera sur les initiatives relatives au gaspillage alimentaire, à la mobilité à des fins d'apprentissage et aux mondes virtuels qui seront examinées l'an prochain.

3. Mise en œuvre des six grandes ambitions

3.1 Le pacte vert pour l'Europe

Le changement climatique a des effets de plus en plus graves, ainsi qu'en témoignent les vagues de chaleur extrêmes, les incendies de forêt et les sécheresses sans précédent que l'on a connus cette année. Il est essentiel d'accélérer la transition écologique pour faire face à la crise climatique et renforcer nos économies et notre sécurité. En outre, face à l'augmentation des menaces mondiales et à la nouvelle réalité géopolitique, l'accélération de la transformation écologique renforcera notre sécurité alimentaire à long terme grâce à la mise en place d'un système alimentaire durable et résilient. La crise climatique a également

¹ Conférence sur l'avenir de l'Europe – [Rapport sur le résultat final](#).

² Communication de juin 2022 intitulée «Transformer une vision en actions concrètes», COM(2022) 404 final.

souligné davantage la nécessité de continuer à renforcer les mécanismes de protection civile et de gestion des crises de l'UE.

La plupart des propositions essentielles à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe ont déjà été présentées par la Commission, et nous continuerons de soutenir pleinement les colégislateurs afin de faire en sorte qu'un accord puisse être trouvé avant la fin de la législature actuelle. Pour cette année, il est essentiel de parvenir rapidement à un accord sur le paquet «Ajustement à l'objectif 55».

Afin de compléter ces mesures, nous avons adopté, plus tôt dans l'année 2022, une proposition novatrice visant à réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici à 2030 et à restaurer les écosystèmes endommagés en Europe d'ici à 2050. Au cours des prochains mois, nous adopterons d'ambitieux trains de mesures supplémentaires dans le domaine du climat et de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions provenant des transports et la certification d'absorption du carbone, des propositions visant à améliorer la qualité de l'air ambiant et de l'eau, ainsi que des initiatives clés en matière d'économie circulaire, portant en particulier sur la durabilité des emballages et des plastiques, le défi croissant de la pollution générée par les microplastiques, le droit à la réparation et les véhicules hors d'usage. Nous plaiderons également en faveur de la conclusion d'un accord mondial ambitieux pour la nature lors de la conférence des Nations unies sur la biodiversité qui se tiendra à Montréal (COP 15) dans le courant de l'année, et nous montrerons le rôle de premier plan que nous jouons à l'échelle mondiale en matière de lutte contre le changement climatique lors de la conférence sur le changement climatique de Charm el-Cheikh (COP 27).

Parallèlement, l'Union doit être mieux préparée pour pouvoir résister plus efficacement à la volatilité future des prix, garantir des factures d'électricité abordables et anticiper la profonde transformation industrielle nécessaire en vue de décarboner et d'électrifier largement le continent d'ici à 2050. Nous proposerons donc une **réforme globale du marché de l'électricité de l'UE** au début de l'année 2023, comprenant notamment le découplage de l'effet des prix du gaz sur les prix de l'électricité.

Pour contribuer au développement de notre économie de l'hydrogène vert, nous allons procéder à la création d'une nouvelle **Banque européenne de l'hydrogène**, qui investira 3 milliards d'EUR afin de lancer rapidement un marché de l'hydrogène dans l'UE, notamment en adaptant l'offre à la demande.

En 2023, nous prendrons des mesures afin de **réduire les déchets et leur impact sur l'environnement** en mettant l'accent sur les **déchets alimentaires et textiles**, ainsi que cela a été défini lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe. Quelque 20 % de toutes les denrées alimentaires produites dans l'UE sont gaspillés, ce qui appauvrit les ressources naturelles, menace les écosystèmes et contribue aux émissions de gaz à effet de serre. Pour y remédier, nous prendrons des mesures, qui consisteront notamment à fixer des objectifs de réduction du gaspillage alimentaire. Chaque année, près de 11 kg de textiles par personne sont mis au rebut dans l'Union; nous agirons également pour améliorer le recyclage des textiles et faire en sorte que les producteurs assument une plus grande responsabilité dans le traitement des déchets.

Nous mettrons en place un **cadre global pour des systèmes alimentaires durables** dans l'UE, afin de placer la durabilité au cœur de toutes les politiques liées à l'alimentation. Nous procéderons à une **refonte de la législation de l'UE en matière de bien-être animal** afin d'en élargir le champ d'application et d'assurer un niveau plus élevé de bien-être animal. Cela répond aux recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe et de l'initiative citoyenne européenne intitulée «End the Cage Age» (Pour une nouvelle ère sans cage).

Nous présenterons une législation concernant les **nouvelles techniques génomiques**, telles que la mutagenèse ciblée ou la cisgénèse. Cette législation permettra le maintien d'un niveau élevé de protection de la santé humaine et animale et de l'environnement et contribuera à rendre le système alimentaire plus résilient et plus durable grâce à des produits végétaux novateurs. L'initiative fait suite à une proposition de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Nos travaux porteront aussi sur la poursuite de **l'écologisation du transport de marchandises** en vue de réduire les émissions et la pollution provenant du secteur des transports alors que nous nous tournons vers une mobilité plus intelligente et plus durable.

Après avoir consulté les principales parties prenantes, nous proposerons une **révision ciblée de la législation relative à l'enregistrement, à l'évaluation et à l'autorisation des substances chimiques (REACH)** dans le but de garantir les avantages concurrentiels et l'innovation européens en promouvant des produits chimiques durables, en simplifiant et en rationalisant la procédure réglementaire, en réduisant les charges et en protégeant la santé humaine et l'environnement.

3.2 Une Europe adaptée à l'ère du numérique

Le rapport final de la conférence sur l'avenir de l'Europe a souligné la nécessité de rendre les solutions numériques accessibles à tous les Européens et disponibles pour chacun d'eux, ainsi que de faire en sorte que l'Europe devienne le moteur d'une transformation numérique éthique, transparente et sûre.

En outre, le rapport de prospective stratégique de 2022 de la Commission soulignait la nécessité d'accélérer de manière parallèle les transitions écologique et numérique. Les solutions numériques rendront notre économie plus efficiente et moins gourmande en ressources, tout en contribuant à réduire au minimum l'empreinte de la numérisation elle-même sur l'environnement, le climat et les ressources. À cette fin, nous proposerons une **réglementation européenne sur les matières premières critiques** afin de garantir un approvisionnement adéquat et diversifié pour l'économie numérique de l'Europe et pour la transition écologique, et nous donnerons la priorité à la réutilisation et au recyclage.

Outre les efforts continus déployés conjointement avec les États membres pour atteindre les objectifs de la décennie numérique, nous proposerons des outils concernant le **développement de mondes virtuels ouverts centrés sur l'humain**, tels que les métavers. Ceux-ci offrent une multitude de perspectives aux industries, aux secteurs des services et des arts créatifs et aux citoyens, ainsi que des possibilités de relever des défis sociétaux plus larges tels que la santé et les villes intelligentes.

À la suite de la résolution du Parlement européen adoptée en application de l'article 225 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, la Commission proposera une **recommandation sur le piratage de contenus en direct** proposant une boîte à outils permettant de lutter contre la diffusion illégale d'événements en direct, en particulier d'événements sportifs.

En ce qui concerne la mobilité, la numérisation peut constituer un catalyseur de la multimodalité sans discontinuité et de l'amélioration de la durabilité. Nous proposerons un **espace européen commun des données relatives à la mobilité** afin d'encourager la numérisation du secteur de la mobilité et la mise en place de solutions innovantes. Pour nous préparer aux nouvelles solutions en matière de mobilité, nous proposerons également un **cadre réglementaire de l'UE pour l'hyperloop** afin de pouvoir nous adapter à ce mode de transport à haute vitesse et à faible émission de carbone.

Notre initiative visant à **continuer à étendre et à améliorer l'utilisation des outils et processus numériques dans le domaine du droit des sociétés** renforcera la transparence autour des entreprises au sein du marché unique, simplifiera les procédures administratives et judiciaires et facilitera le développement des entreprises à l'échelle transfrontière.

Le climat géopolitique incertain ainsi que les récentes perturbations des chaînes d'approvisionnement pendant la crise de la COVID-19 ont montré l'importance énorme que revêt notre marché unique sans égal pour le renforcement du tissu économique de l'Europe. Un marché intérieur dynamique et performant constitue le fondement de la richesse et de la stabilité de l'Union. Nous publierons une **communication sur le marché unique** à l'occasion du 30^e anniversaire de celui-ci, dans laquelle nous présenterons les avantages énormes de ce marché, tout en recensant les lacunes caractérisant sa mise en œuvre et les priorités futures afin de lui permettre de continuer à jouer un rôle clé dans l'autonomie stratégique ouverte de l'Union.

Afin de contribuer à garantir un environnement réglementaire stable pour nos entreprises, nous proposerons un **train de mesures concernant les licences de brevets**. Nous travaillerons à la mise en place d'un cadre efficace en matière d'octroi de licences pour les **brevets essentiels à une norme** afin de mieux refléter les intérêts de leurs titulaires et des utilisateurs, et nous établirons des règles claires pour l'**octroi de licences obligatoires pour les brevets**.

Notre marché unique constitue un outil essentiel pour faire en sorte que la santé et la sécurité des citoyens dans l'ensemble de l'Union soient la priorité. Nous donnerons donc suite à la résolution législative du Parlement européen au moyen d'une proposition concernant **la recherche, l'enregistrement et la surveillance de l'amiante**. Cette proposition contribuera à faire en sorte que tous les États membres redoublent d'ambition en matière de surveillance, de détection et de gestion de cette substance dangereuse.

Nous avons besoin d'un environnement favorable aux entreprises et d'une main-d'œuvre dotée des compétences adéquates. Notre compétitivité future en dépend. Nous devons éliminer les obstacles constituant encore un frein pour nos petites entreprises, car celles-ci

constituent l'épine dorsale de la longue tradition de prouesses industrielles de l'Europe. C'est la raison pour laquelle nous présenterons un train de mesures de soutien aux PME. La Commission procédera à la révision de la directive sur les retards de paiement afin de **réduire les charges pesant sur les PME**.

Afin de favoriser la disponibilité d'une main-d'œuvre possédant les compétences requises ainsi que la compétitivité des entreprises européennes, en particulier des PME, et de réaliser le plein potentiel des transitions numérique et écologique de manière socialement équitable, l'année 2023 sera désignée comme étant l'**Année européenne des talents** pour garantir la reconversion et le perfectionnement professionnels nécessaires de notre main-d'œuvre et attirer les compétences adéquates vers notre continent.

3.3 Une économie au service des personnes

Nous arrêtons ce programme de travail alors que nous traversons une période de forte incertitude économique. Nous nous tenons dès lors prêts à le réévaluer après l'hiver, en particulier pour ses mesures qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la compétitivité.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine met à l'épreuve la résilience économique et sociale de l'Europe à un moment où elle subit de profondes transformations. Nous devons mettre en place un ensemble solide de contrôles des échanges et des investissements stratégiques afin de renforcer notre sécurité économique, tout en œuvrant à la diversification des chaînes de valeur.

Après deux ans d'expérience, la Commission est disposée à **réviser le règlement de l'Union sur le filtrage des IDE** en vue de définir, conformément aux principes d'amélioration de la réglementation, les modifications nécessaires pour renforcer son fonctionnement et son efficacité. Nous tirerons également parti de l'expérience acquise dans le cadre du régime actuel de contrôle des exportations de l'UE et de la mise en œuvre des sanctions dans le contexte de l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, afin de renforcer nos contrôles des exportations stratégiques, en étroite collaboration avec les États membres et nos partenaires internationaux. En outre, nous examinerons si des outils supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne **les contrôles des investissements stratégiques sortants**.

Nous devons également renforcer notre modèle européen d'économie sociale de marché. Nous continuerons à mettre en œuvre l'agenda social défini lors du sommet social de Porto en mai 2021, afin d'opérer une double transition, écologique et numérique, qui soit juste sur le plan social. Nous avons présenté des initiatives importantes pour **mettre en œuvre le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux**. Nous présenterons une initiative destinée à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre par la numérisation des régimes et des filets de sécurité sociale, en lien avec les travaux en cours sur le passeport européen de sécurité sociale (**ESSPASS**).

Dans le cadre de l'Année européenne des talents, nous actualiserons également notre **cadre de qualité pour les stages** afin d'y apporter des améliorations sur les plans de la rémunération équitable et de l'accès à la protection sociale.

Dans le prolongement de la résolution du Parlement européen au titre de l'article 225 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, nous présenterons une initiative législative sur un **statut pour les associations européennes transfrontalières**, afin de leur permettre de bénéficier pleinement des libertés offertes par le marché unique. Ces associations jouent un rôle essentiel en fournissant des biens et des services dans de nombreux domaines de l'économie de l'UE et en favorisant la participation active des citoyens à la société civile et à la démocratie.

Nous proposerons une recommandation du Conseil sur **la définition des conditions-cadres de l'économie sociale**, afin d'aider les États membres à mieux adapter leurs politiques et leur législation aux besoins spécifiques des acteurs de l'économie sociale.

En vue de rembourser le volet «subventions» du plan de relance NextGenerationEU et de garantir le financement du Fonds social pour le climat, la Commission a présenté une première série de propositions de nouvelles ressources propres, qui font actuellement l'objet de débats avec les colégislateurs. Toutefois, ainsi qu'il a été souligné lors la conférence sur l'avenir de l'Europe, l'Union doit encore renforcer son budget propre. À cette fin, la Commission présentera une **proposition relative à un deuxième panier de nouvelles ressources propres**, en s'appuyant sur la proposition relative à un corpus unique de règles fiscales pour les entreprises en Europe (BEFIT).

Ensemble, ces mesures garantiront des types de recettes plus diversifiés et plus résilients et elles permettront d'éviter de procéder à des coupes indues dans les programmes de l'Union ou d'augmenter les contributions des États membres de manière excessive. Nous réaliserons également un **examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2021-2027**. Nous nous efforcerons par ailleurs de créer un nouveau Fonds de souveraineté européen, afin de garantir que l'avenir de l'industrie se déroule en Europe.

En outre, nous présenterons les orientations de la Commission à la suite du **réexamen de notre gouvernance économique** afin de veiller à ce qu'elle soit toujours adaptée aux défis de cette décennie, en tenant compte des enseignements précieux de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Nous présenterons aussi une proposition sur la manière **d'approfondir et de renforcer la coopération administrative**, ce qui permettra d'améliorer les synergies entre les différents outils de l'UE conçus pour renforcer les capacités, en particulier aux niveaux local et régional. Cette proposition favorisera également une meilleure gestion des investissements et des transformations, tout en garantissant la mise en œuvre pleine et effective des politiques de l'UE.

Des marchés financiers efficaces et intégrés et la libre circulation des capitaux sont essentiels à la croissance et à la relance économiques, ainsi qu'à la double transition écologique et numérique. Ces éléments contribuent aussi à ce que l'UE conserve son rôle économique et géopolitique de premier plan au niveau mondial. La Commission a présenté une série de réformes réglementaires dans les domaines des investissements, de la publication d'informations, de la banque et de l'assurance. Nous nous efforcerons maintenant de réaliser

de nouveaux progrès dans la mise en place de l'union des marchés des capitaux. La Commission proposera également un ensemble de mesures visant à **faciliter les investissements de détail**, tandis que **l'accès aux données dans les services financiers** sera encore amélioré grâce à une initiative relative à un **cadre pour la finance ouverte**. Nous réviserons aussi la **directive sur les services de paiement** afin de soutenir l'innovation tout en garantissant une utilisation plus facile et plus sûre des services de paiement en ligne et une meilleure protection des utilisateurs contre la fraude et les abus.

Pour que la monnaie commune de l'Union soit pleinement adaptée à l'ère du numérique, nous présenterons une proposition visant à définir les principes d'un **euro numérique**, avant son éventuelle émission par la Banque centrale européenne.

3.4 Une Europe plus forte sur la scène internationale

Le multilatéralisme et un ordre international fondé sur des règles resteront nos principes directeurs fondamentaux, mais nous devons nous préparer à une ère de rivalité systémique dans un monde multipolaire.

En tant que donateur d'aide au développement et d'aide humanitaire de premier plan, l'UE continuera d'apporter des réponses aux conséquences mondiales de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, en particulier en ce qui concerne les crises alimentaires et énergétiques mondiales.

Les sanctions contre la Russie resteront en vigueur aussi longtemps que l'agression contre l'Ukraine et l'occupation et l'annexion illégales du territoire ukrainien se poursuivront. Nous procéderons en outre à une **actualisation de notre arsenal de sanctions** afin d'y inclure la lutte contre la corruption.

La dure réalité de la guerre confirme la nécessité d'intensifier les efforts de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense. Dans le prolongement de la boussole stratégique de l'UE, nous présenterons en 2023 la **stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense** ainsi que la **stratégie de sûreté maritime actualisée de l'UE**. Nous lancerons également un dialogue avec les industries européennes de la défense sur la manière d'augmenter la production afin de combler les manques existants dans les stocks d'armement européens.

Nous poursuivons notre coopération avec les pays candidats des **Balkans occidentaux, ainsi qu'avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie**, en vue de leur future adhésion à l'Union. Nous maintiendrons notre soutien au partenariat oriental et au voisinage méridional. En outre, nous apporterons une contribution active aux travaux de la future **Communauté politique européenne** afin d'atteindre les pays d'Europe au-delà du processus d'adhésion.

Afin de renforcer la résilience de l'UE et de diversifier nos chaînes d'approvisionnement, nous plaiderons en faveur de la ratification intégrale des accords commerciaux, notamment ceux conclus avec le Chili, le Mexique et la Nouvelle-Zélande, et nous poursuivons les négociations avec d'autres partenaires importants tels que l'Australie, l'Inde et l'Indonésie. Nous présenterons également un **nouveau programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes**.

L'UE reste déterminée à faire face aux crises dans d'autres parties du monde et à promouvoir des solutions multilatérales judicieuses aux défis mondiaux, notamment par le réexamen du programme de développement durable à l'horizon 2030 et par le renforcement de nos relations avec les institutions financières internationales.

Compte tenu de l'augmentation des conflits et des catastrophes naturelles, les besoins humanitaires se multiplient, alors que le déficit de financement se creuse. Il reste essentiel d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la fourniture de l'aide, notamment en **renforçant les capacités propres de l'UE à réagir aux situations de crise**. Parmi d'autres actions, nous **doublerons nos capacités de lutte contre les incendies** avant la saison des incendies de forêt de 2023 et nous ajouterons 10 avions amphibies légers et 3 hélicoptères à notre flotte.

3.5 La promotion de notre mode de vie européen

L'Année européenne de la jeunesse 2022 a offert aux jeunes Européens toute une série de possibilités de renforcer leurs aptitudes et leurs compétences et d'accroître leur engagement civique. L'accent sera encore mis sur la jeunesse tout au long de l'Année européenne des talents.

Partant du constat que seuls 15 % des jeunes entreprennent des études, une formation ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, la Commission proposera de mettre à jour le **cadre actuel de l'UE en matière de mobilité à des fins d'apprentissage** afin de permettre aux apprenants de passer plus facilement d'un système éducatif à un autre: il s'agira d'une étape essentielle sur la voie de l'espace européen de l'éducation à l'horizon 2025.

Dans le domaine de la santé, la Commission poursuivra la mise en œuvre du plan ambitieux de lutte contre le cancer, l'un des piliers d'une union européenne de la santé forte. Nous présenterons une recommandation sur les **cancers évitables par la vaccination** et une mise à jour de la recommandation relative aux **environnements sans tabac**.

Un autre pilier essentiel de l'union européenne de la santé, recommandé par la conférence sur l'avenir de l'Europe, est la création d'un **espace européen des données de santé**. L'adoption et la mise en œuvre rapides de cette initiative renforceront la qualité et la continuité des soins de santé et garantiront les droits des citoyens en ce qui concerne leurs données de santé. La Commission répondra à une autre proposition de la conférence sur l'avenir de l'Europe en adoptant une **approche globale de la santé mentale**, une question de société majeure qui a fait l'objet d'une attention accrue pendant la pandémie. La Commission continuera également à promouvoir le sport et les bienfaits mentaux et physiques d'un mode de vie sain dans l'ensemble de la société et pour toutes les générations, en s'appuyant sur l'initiative HealthyLifestyle4All et ses laboratoires d'idées pour la jeunesse (Youth Ideas Labs).

Les événements qui se déroulent à nos portes continuent de souligner l'importance d'un cadre clair et solide pour notre système de migration et d'asile. Des progrès importants ont également été accomplis au cours de l'année écoulée au sujet d'une approche européenne des questions de migration, comme le prévoit le **pacte sur la migration et l'asile**. La Commission continuera à soutenir pleinement le Parlement européen et le Conseil en vue de

la mise en œuvre de la feuille de route commune concernant le pacte, en adoptant toutes les propositions déjà présentées d'ici la fin du mandat actuel. En complément, nous nous efforcerons de faire avancer le **paquet «compétences et talents»** afin de favoriser une migration légale efficace et bénéfique pour tous, lequel sera renforcé par une nouvelle initiative visant à faciliter la **reconnaissance des qualifications des ressortissants de pays tiers**, pour attirer les compétences appropriées sur notre continent, un thème important de l'Année européenne des talents 2023. Une initiative ciblée visera à promouvoir l'une des compétences les plus importantes d'un point de vue stratégique, par l'intermédiaire d'une **académie des compétences en matière de cybersécurité**.

Dans le cadre de nos efforts visant à mettre en place une véritable union de la sécurité et de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour lutter contre les abus sexuels commis sur des enfants, la Commission proposera une **révision de la directive relative à la lutte contre les abus sexuels sur les enfants**. Cette révision ciblera les nouveaux défis découlant des évolutions technologiques et la nécessité de renforcer la prévention, les enquêtes et les poursuites en matière d'abus sexuels commis sur des enfants, ainsi que le soutien et la protection des enfants victimes, tant en ligne que hors ligne, conformément à la stratégie globale de l'UE sur les droits de l'enfant. L'initiative complétera la proposition récente de **règlement établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants**. Le renforcement de l'union de la sécurité passera également par celui de la **coopération policière transfrontière** afin de faire face aux menaces nouvelles et complexes pour la sécurité, une fois que les propositions de la Commission auront été adoptées.

La Commission continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver un espace Schengen solide et résilient, sans contrôles aux frontières intérieures. L'efficacité des vérifications aux frontières, la fluidité des déplacements internationaux et la sécurité seront rendues possibles par les progrès technologiques réalisés grâce à la mise en œuvre des nouveaux systèmes interopérables et à une nouvelle proposition sur la **numérisation des documents de voyage**. La Commission continuera en outre d'apporter son soutien aux colégislateurs en vue d'une adoption rapide du **code frontières Schengen** révisé.

3.6 Un nouvel élan pour la démocratie européenne

Notre démocratie, sur laquelle est fondée notre Union, est soumise à une pression plus forte que jamais. La stabilité, la sécurité et la prospérité de notre Union reposent largement sur la défense de nos **valeurs et institutions démocratiques**. Nous devons donc continuer sans relâche à défendre nos droits fondamentaux et nos valeurs communes telles que l'égalité et l'état de droit, et à agir pour protéger les fondements de nos sociétés libres et démocratiques, dont le pluralisme et la liberté des médias.

Le respect systématique de l'**état de droit** dans tous les États membres était un objectif formulé par la conférence sur l'avenir de l'Europe, et la troisième édition du rapport annuel sur l'état de droit, publiée en juillet 2022, contenait pour la première fois des recommandations adressées à tous les États membres. Le plan d'action pour la démocratie européenne a fait de la protection des piliers démocratiques essentiels une priorité politique absolue. Sur cette base, la Commission a proposé la législation européenne sur la liberté des

médias, afin de fournir des garanties législatives en faveur de la liberté et du pluralisme des médias.

En 2023, la Commission présentera un **train de mesures de défense de la démocratie** visant à approfondir l'action menée dans le cadre du plan d'action pour la démocratie européenne afin de promouvoir des élections libres et équitables, d'intensifier la lutte contre la désinformation et de soutenir la liberté et le pluralisme des médias, y compris en développant l'espace civique et la participation citoyenne de manière à renforcer la résilience démocratique de l'intérieur. Il comprendra notamment des propositions tendant à protéger nos démocraties et à renforcer la confiance en défendant notre système démocratique contre tout intérêt extérieur. Nous proposerons également des mesures visant à actualiser notre cadre législatif en matière de **lutte contre la corruption**.

La Commission a présenté des propositions dont le but est de renforcer les élections au Parlement européen en soutenant leur intégrité et en promouvant une plus grande participation, grâce à des règles sur **la transparence et le ciblage de la publicité à caractère politique**, sur **le statut et le financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes** et sur **les droits électoraux des Européens mobiles**. De plus, nous sommes prêts à soutenir les colégislateurs dans leurs travaux sur la proposition du Parlement européen concernant une **nouvelle loi électorale**. Il serait important que toutes ces nouvelles règles relatives aux élections puissent être mises en place à temps pour les prochaines élections au Parlement européen, en 2024.

La Commission continuera à bâtir une Union de l'égalité, grâce à une initiative phare en faveur des droits des personnes handicapées, qui propose une **carte européenne du handicap** garantissant la reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée dans tous les États membres. L'Union de l'égalité serait encore renforcée si les colégislateurs trouvaient un accord sur les initiatives proposées en matière de **lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique** et de **transparence des rémunérations**. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025, la Commission poursuivra ses travaux visant à garantir une **protection efficace contre les discriminations** fondées sur la race ou l'origine ethnique, y compris dans le domaine répressif.

Pour faire en sorte que les droits des consommateurs restent protégés et que leur respect continue d'être assuré sur les marchés tant en ligne que hors ligne, la Commission proposera des modifications des règles régissant la **coopération entre les autorités chargées de la protection des consommateurs** afin de contribuer à décourager les pratiques commerciales déloyales et de soutenir des enquêtes plus efficaces sur les infractions au droit de la consommation.

La Commission examinera les outils permettant de **renforcer son cadre de transparence**, notamment en ce qui concerne l'accès aux documents.

Afin d'améliorer la **coopération entre les autorités nationales chargées de la protection des données** dans le cadre du contrôle de l'application du règlement général sur la protection

des données, la Commission proposera d'harmoniser certains aspects procéduraux nationaux de leurs travaux.

4. Amélioration de la réglementation, mise en œuvre et contrôle de l'application du droit de l'Union

4.1 Amélioration de la réglementation

Les défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui mettent en évidence la nécessité d'élaborer des politiques éclairées, sur la base de données probantes et des principes d'amélioration de la réglementation.

La Commission dispose désormais d'outils réglementaires qui répondent aux normes les plus élevées, comme l'a reconnu l'Organisation de coopération et de développements économiques. La démarche d'amélioration de la réglementation consiste à vérifier que toute législation est bien nécessaire et procure le plus grand bénéfice possible aux citoyens et aux parties prenantes. L'**approche «un ajout, un retrait», désormais pleinement appliquée**, se concentre sur les incidences des coûts des propositions de la Commission sur les citoyens et les entreprises. Elle complète les efforts systématiques déployés pour recenser et supprimer les lourdeurs administratives et les coûts inutiles dans le cadre du programme pour une réglementation affûtée et performante (REFIT). La plateforme «Prêts pour l'avenir», un groupe d'experts de haut niveau, aide également la Commission à déceler les possibilités de simplification et de réduction des charges. Un groupe de parties prenantes de haut niveau peut en outre contribuer à une rationalisation ciblée de l'acquis qui concerne les citoyens et les entreprises. Un **test «petites et moyennes entreprises» (PME) renforcé** permettra de garantir que les entreprises européennes tirent profit du marché unique sans devoir payer un prix disproportionné. En 2023, la Commission continuera à appliquer l'approche «un ajout, un retrait» tout en commençant à faire le point sur sa mise en œuvre et son efficacité.

Le programme d'amélioration de la réglementation est un élément clé du soutien à la durabilité. Il intègre les objectifs de développement durable dans les analyses d'impact, dans le cadre desquelles les incidences importantes sur l'égalité pour tous sont examinées. La prise en compte de la prospective stratégique dans l'amélioration de la réglementation et la pérennisation de la législation doteront la Commission des outils nécessaires pour faire face à toute incertitude future.

4.2 Mise en œuvre et contrôle de l'application du droit de l'Union

Une fois que l'Union a trouvé un accord sur les initiatives proposées, il est essentiel qu'elles soient mises en œuvre pleinement et en temps utile pour que se concrétisent sur le terrain les changements promis. La **communication sur l'application du droit de l'Union** présentée la semaine dernière expose la manière dont la Commission a approfondi et développé ses travaux visant à faire appliquer la législation, en combinant ses efforts avec ceux des États membres, des autorités spécialisées et d'autres parties prenantes. L'application intégrale et cohérente des règles de l'UE renforce la sécurité juridique et la confiance des citoyens et des entreprises dans les institutions nationales et dans l'UE en général, notamment en ce qui

concerne nos valeurs communes, les droits fondamentaux, l'état de droit, les quatre libertés fondamentales de l'UE et le fonctionnement du marché unique. Des mesures adéquates visant à assurer le respect des règles de l'UE maximisent les avantages concrets que les politiques de l'UE apportent aux citoyens dans leur vie quotidienne, où qu'ils vivent dans l'UE. La Commission continuera de dialoguer avec les États membres afin de les aider à appliquer correctement le droit de l'Union, de remédier rapidement à tout problème qui se présente et **d'agir de manière décisive sur les infractions** qui entravent la mise en œuvre d'objectifs stratégiques importants de l'UE ou qui risquent de porter atteinte aux valeurs et aux libertés fondamentales de cette dernière.

5. Conclusion

Depuis le début de ce mandat, l'Union européenne a démontré sa capacité à répondre aux attentes des citoyens dans les domaines qui importent le plus. Elle a réagi collectivement face à des crises uniques, tout en redoublant d'efforts pour accomplir la transformation radicale qu'elle avait déjà amorcée. Cette détermination doit rester le moteur de nos travaux au cours de l'année à venir.

Les actions clés que nous mènerons l'année prochaine sont énumérées dans les annexes de la présente communication. Elles comprennent une liste de propositions prioritaires en attente, sur la base de laquelle nous poursuivrons notre dialogue avec le Parlement européen et avec le Conseil en vue de parvenir à un accord au sujet de la déclaration commune sur les priorités législatives d'ici la fin de l'année.

Ensemble, nous façonnerons une Union capable de mettre en commun ses forces pour relever les plus grands défis, du changement climatique à l'appauvrissement de la nature, en passant par les pandémies et la sécurité dans notre région du monde. Une Union vigoureuse qui défend ses valeurs et l'état de droit. Une Union prospère, fondée sur une économie forte, la solidarité entre les générations et un marché unique sans égal, qui offre des protections sociales sans précédent. Une Union indivisible qui se fait entendre sur la scène internationale et qui joue un rôle de chef de file au niveau mondial pour relever les défis générationnels auxquels nous sommes confrontés.